

# Ils ont trouvé la solution pour en finir vraiment avec l'amiante

Le bureau d'étude Néo-Eco s'apprête à entrer dans l'histoire des solutions industrielles à l'éradication définitive de la fibre tueuse. Ses ingénieurs d'Hallennes-lez-Haubourdin ont conçu un prototype d'unité d'inertage massif de l'amiante. Qui sera recyclée à faible coût et sans le moindre danger.

PAR YANNICK BOUCHER  
economie@avoixdunord.fr

**HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN.** C'est le projet Valame. Quatre ans de travail en recherche et développement avec les labos de l'université de Toulouse. Un projet né dans l'esprit de Christophe Deboffe, le président de Néo-Eco. 20 salariés pour 2 millions d'euros de chiffre d'affaires dans tous les champs de l'économie circulaire, celle qui transforme les déchets en ressources. « Pour notre part, nous travaillons sur l'écoconception, l'analyse en cycle de vie et les solutions environnementales depuis dix ans et nous allons tripler notre volume d'activité cette année », explique le jeune dirigeant.

## VALORISER L'AMIANTE

L'amiante se compose de silice (un sable) et de chlorure de magnésium, des bioéléments inoffensifs. Le danger tient dans la forme de la fibre, avec des minuscules aiguilles qui se plantent dans nos alvéoles pulmonaires. Finissant par tapisser le poumon et empêchant les échanges avec le sang. On retient l'idée : l'amiante récupérée va être broyée dans une petite usine. La fibre sera ensuite attaquée à l'acide chlorhydrique pour dissoudre les petites aiguilles mortelles et ne laisser par filtration que la silice et le magnésium. L'amiante devient alors



« Le pic de récupération de l'amiante dans les logements n'est pas encore atteint. »

CHRISTOPHE DEBOFFE

650 euros la tonne, ce qui intéresse les industriels. Valame est convoitée. Les Bâtiments de France l'ont référencée. EDF, la SNCF, l'Agence pour la maîtrise



Néo-Eco a inventé un process pour valoriser l'amiante, une matière hautement dangereuse pour la santé. PHOTO MARC DEMEURE

de l'énergie (ADEME) ou les services de l'État sont attentifs, tout comme Baudalet, le groupe de valorisation des matières, situé à Blaringhem, dont l'unité de Rouen désamiante déjà des trains entiers.

On attend surtout un impact colossal dans le bâtiment. « Le pic de récupération de l'amiante dans les logements n'est pas encore atteint, explique Christophe Deboffe. Les fibres enlevées aujourd'hui sont celles des bâtiments amiantés dans les années 1950 et 1960. Mais le gros de la production d'amiante a lieu dans les années 1970 et surtout 1980. Le plus gros à enlever

est donc encore devant nous et il faudra bien industrialiser l'élimination de la fibre. » Néo-Eco s'engage dans une levée de fonds pour Valame, l'équipe cherche 1,5 million d'euros. Un investissement à mettre en rapport avec les 300 000 décès liés à l'amiante en Europe d'ici 2030. ■

## Une fin de vie embarrassante



La récupération de l'amiante est fortement réglementée. Les solutions actuelles d'inertage ne sont pas satisfaisantes. Le stockage-enfouissement en décharges spécialisées coûte de plus en plus cher et les décharges sont en voie de saturation. L'inertage par incinération à la torche à plasma coûte entre 1 000 et 1 500 euros la tonne, trop cher et pour un volume ne dépassant guère 5 % du gisement d'amiante à éliminer (contre 95 % pour le stockage en décharges, avec les risques de toxicité permanente). ■



Les professionnels de la collecte d'amiante estiment le marché à un milliard d'euros dans les dix ans à venir. PHOTO MARC DEMEURE

## L'inertage, un marché colossal

Un marché potentiel car tout ne fait que commencer en réalité. La profession l'estime à un milliard d'euros en France pour les dix prochaines années, au moins cinq fois plus à l'échelon européen, avec de gigantesques relais de croissance en Asie et en Russie, les deux régions du monde à avoir utilisé le plus massivement la fibre. Plus de 50 milliards d'euros seront nécessaires ne serait-ce que pour désamianter trois millions de HLM contaminés en France.

### LE PROBLÈME DU STOCKAGE

Le nombre de désamianteurs a été multiplié par quatre ces cinq dernières années, les capacités de stockage seront réduites de moitié d'ici 2025 alors que la taxation du stockage bondira de 25 % dans le même délai. Le coût de stockage pour les trente prochaines années est estimé à huit milliards d'euros en Europe, 55 millions d'euros par an en France. ■